



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23104586

Déposé / Reçu le

02 AOUT 2023

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0446 262 356**

Nom

(en entier) : **Scolares**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

Objet de l'acte : Composition du Conseil d'Administration

Suite à l'assemblée générale du 26 septembre 2002, l'Organe d'administration a pris acte des démissions des administrateurs suivants:

- Bénédicte Beauduin
- Denis Dehon
- Benoit De Waele
- Vinciane De Keyser
- Stéphane Heugehns
- Eric Lefebvre
- Guy Serderslagh
- Pierre Smets
- Stéphane Vanoirbeck

A dater du 26 septembre 2022, l'organe de représentation est donc composé des personnes suivantes:

- Pierre-Godefroid Cartuyvels, président
- Eric Daubie, trésorier
- Sophie De Kuyssche
- Etienne Descamps, secrétaire
- Emmanuel Cambron
- Danie Verougstraete

Pierre-Godefroid Cartuyvels dispose d'un mandat général pour signer les documents administratifs de l'ASBL et pour déposer les comptes.

Eric Daubie dispose d'un droit de signature sur les comptes de l'ASBL.

Nicolas Casula, directeur de l'institution, dispose d'un mandat à la gestion journalière de l'ASBL.

Fait à Woluwe-saint-Lambert, le 21 juin 2023

Nicolas Casula

directeur - délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)